



## Badgeuse, arrivée poste de travail

-----  
Par jeannot29

Bonjour,

Nous avons une badgeuse commune dans notre entreprise. - à l'entrée du bâtiment.

Notre employeur souhaite nous retirer d'office 20 mn chaque jour sur notre temps de travail relevé à la badgeuse pour motif de temps de déplacement et de mise en place à notre poste de travail.

Aussi si nos horaires sont 7h00-12h et 13h-16h, que nous les respectons au niveau de la badgeuse - soit 8h de temps de travail comme inscrit au contrat ; malgré cela, nous seront retirées d'office 20 mn chaque jour sur notre temps de travail (retravail manuel - hors badgeuse). Nous n'aurions travaillé "que 7h 40" ?

Cette pratique est-elle légale ?

Vous remerciant par avance pour votre aide.